

# LE COMPOSTAGE À L'ÉCHELLE DU VALTOM

AGENTS RÉFÉRENTS : CYRIL BRUNEL & TARIK NOUAR

cbrunel@valtom63.fr & tnouar@valtom63.fr

PRÉVENTION



## POURQUOI ?

Les déchets organiques représentent environ un tiers des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). Ces déchets (restes alimentaires et de préparation de repas, déchets verts) sont une **ressource et peuvent être valorisés sur leur lieu de production** sous forme de compost. De plus, la réglementation encadrant la gestion des déchets organiques a évolué ces dernières années, en faisant un enjeu stratégique :

- La loi dite « Gros producteurs » de 2011 impose aux gros producteurs de biodéchets (plus de 10 tonnes par an) une obligation de tri à la source et de traitement des biodéchets.
- La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte de 2015, impose aux usagers de trier à la source leurs déchets organiques en 2025, date avancée au 31 décembre 2023 par la loi antigaspillage du 10 février 2020.
- L'arrêté ministériel du 9 avril 2018 fixe les dispositions techniques nationales relatives au compostage de proximité.

Enfin, sur le territoire du VALTOM, l'élaboration et la mise en œuvre d'un Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO) validé en comité syndical en juin 2019, visent à atteindre en 2025 les objectifs suivants :

**Réduire de 50% la part des déchets organiques** dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) ;

- **Réduire de 12% les quantités de déchets verts** collectées et traitées via le réseau de déchèteries du territoire.

Les différents modes de **compostage de proximité** sont l'un des leviers les plus importants qui permettront d'atteindre ces objectifs avec la collecte des déchets en porte à porte et seront fortement développés sur le territoire du VALTOM entre 2020 et 2025.



## QUOI ?

LES DIFFÉRENTS TYPES DE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ :

- **Compostage individuel de jardin (CIJ)** : Promotion du compostage individuel et distribution à un tarif préférentiel de composteurs individuels de jardin, afin de développer la pratique du compostage sur le territoire du VALTOM.
- **Compostage en pied d'immeuble (CPI)** : Permettre aux habitants vivants en habitat vertical de trier leurs biodéchets et de les composter au pied de leurs immeubles. Lancée en partenariat avec les bailleurs sociaux du territoire (OPHIS, Auvergne Habitat et LogiDome), cette opération a été élargie aux copropriétés depuis 2016.
- **Compostage autonome en établissement** : Expérimenté dans le cadre d'OrganiCité pour répondre aux besoins des gros producteurs de déchets (Hopital, ESAT, EHPAD, collège, lycée,...) et leur proposer une solution de traitement in situ de leurs déchets organiques.
- **Compostage de quartier** : Également expérimenté dans le cadre d'OrganiCité pour permettre aux usagers ne possédant pas de jardin (centre-bourg et centre-ville) de composter leur biodéchets. Actuellement ce mode compostage est proposé dans l'appel à projets compostage partagé.



## COMMENT ?

Initiée dans le plan d'actions du STGDO, la **Cellule Biodéchets** a pour vocation de mettre en réseau les acteurs professionnels de la gestion de proximité des biodéchets du territoire du VALTOM (référénts STGDO, guides et maîtres composteurs des EPCI...). Coordonné et animé par le VALTOM, ce réseau est un **espace d'échanges et de co-construction autour de la collecte, du compostage, du jardinage au naturel et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.**

**Créé pour permettre aux collectivités d'atteindre leurs objectifs, ce réseau se traduit par :**

- Le développement d'actions communes sur la gestion de proximité des biodéchets ;
- l'accompagnement dans la mise en place de réseaux de composteurs pailleurs bénévoles ;
- la proposition d'un programme annuel d'actions, de formations et d'outils d'animation et de communication mutualisables ;
- le rassemblement des acteurs biodéchets autour de formations, visites, échanges...



## QUAND ?

**Calendrier du projet :**

- **1999** : Lancement de l'opération CIJ
- **2008** : Lancement de l'opération CPI
- **2014 (hôpital d'Ambert) :**  
1<sup>ère</sup> installation de composteur grande capacité
- **2016 (Mirefleurs) :**  
1<sup>er</sup> composteur de quartier
- **2020** : Création du réseau des guides et maîtres composteurs avec 5 agents recrutés par le VALTOM



## COMBIEN ?

**Nombre d'agents du réseau STGDO :**  
16 en 2020

**Nombres de CIJ commandés depuis 1999, mise en place de l'opération :**  
58 605 CIJ distribués

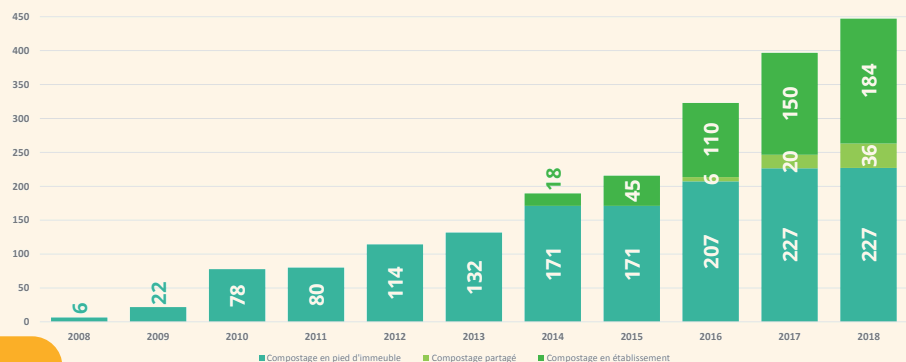
**Nombre de CPI installés :**  
99 résidences équipées (chiffre VALTOM uniquement)

**Nombre de sites de compostage en établissement :**  
39 (chiffre VALTOM uniquement)

**Nombre de sites de compostage de quartier :**  
28 (chiffre VALTOM uniquement)

**Tonnages annuels de déchets détournés :**  
535 tonnes hors CIJ en 2019 | 3 716 tonnes avec CIJ en 2019

**EVOLUTION DES TONNAGES DÉTOURNÉS EN COMPOSTAGE COLLECTIF**



## POUR RÉSUMER

- **535 tonnes de déchets détournés en 2019**